

CLÔTURE D'ABONNEMENT

La clôture d'abonnement, doit être remplie **uniquement par le propriétaire** ou l'agence en gestion du logement.

Tout formulaire partiellement ou mal rempli ne sera pas pris en compte.
La date de prise en compte de la clôture ne pourra être antérieure à la réception du formulaire.

La clôture d'abonnement mettra fin à tous les services (collecte des déchets, accès aux déchèterie...)

ADRESSE CONCERNÉE PAR LA DEMANDE

N° Voie

Code postal Commune

Date de clôture d'abonnement

Numéro de redevable du compte à clôturer*

*indiqué sur la redevance d'enlèvement d'ordures ménagères

COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE

Nom Prénom

Téléphone Email

Adresse :

N° Voie

Code postal Commune

**Les équipements sont rattachés au logement et non à l'utilisateur.
Merci de les transmettre à l'occupant suivant.**

ÉQUIPEMENTS PRÉSENTS SUR PLACE

Badge (accès aux conteneurs)	Carte de déchèterie	Bac individuel	Bacs collectifs
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Oui - N°	<input type="checkbox"/> Oui - N°	<input type="checkbox"/> Oui - N°	<input type="checkbox"/> Oui

Je certifie l'exactitude des informations fournies et d'avoir pris connaissance du règlement de service (voir au verso)

Fait à, le Signature :

VEOLIA, délégataire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile

36 rue du Maréchal Koenig - CS 50085 - 67213 Obernai Cedex

Tél. : 0 800 97 41 67 (appel gratuit)

Adresse e-mail : infodechets@ccps.com

Site internet : www.jetrie-paysdesainteodile.fr

Selon la réglementation de l'arrêté intercommunal en vigueur : «Tout changement (adresse, composition du foyer [...]) doit être signalé au Service Client par écrit via le formulaire dédié (courrier ou mail) par le Titulaire de l'abonnement (propriétaire, professionnel, ou gestionnaire du bien) dans les meilleurs délais.

A défaut de déclaration, l'abonnement maximum sera facturé quelle que soit la composition réelle du foyer.

Préalablement à la signature de la présente demande d'abonnement, le souscripteur s'est vu remettre les documents suivants :
le règlement de service, - la grille tarifaire en vigueur, - les modalités de paiement

La signature de la présente demande d'abonnement vaut accusé de réception de ces documents et acceptation des dispositions du règlement de service ainsi que de la grille tarifaire.

Dans le cadre du service public de collecte des déchets des ménages, la CCPO et le Délégué ont mis en oeuvre un traitement de données à caractère personnel des propriétaires et des locataires, transmises directement et/ou indirectement, afin de gérer la dotation en bacs, la collecte des déchets, la facturation et le recouvrement du service. Les données à caractère personnel collectées sont conservées pendant un délai de six (6) ans à compter de la facturation et stockées au sein de l'Union Européenne. Dans le cadre de ce traitement, les données à caractère personnel pourront être transmises, le cas échéant, à un service de recouvrement.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes relativement à l'ensemble des données vous concernant, qui s'exercent par l'envoi d'un courriel accompagné d'une copie d'un titre d'identité à l'adresse suivante : infodechets@ccpso.com. Pour information, le Délégué à la Protection des Données de ALPHA - VEOLIA est joignable à l'adresse suivante : rvd.dpo@veolia.com. Conformément à l'article 77 du Règlement Général sur la Protection des Données, vous disposez également du droit d'introduire une réclamation relative au présent traitement auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des libertés.